Extrait du SUD Education Ain Rhône Loire

http://www.sud-arl.org/Elections-professionnelles-2014.html

Élections professionnelles 2014 : mode d'emploi !

- Qui sommes-nous ? - Elections professionnelles - éléctions professionnelles 2014 -

Date de mise en ligne : lundi 3 novembre 2014

Date de parution : 4 décembre 2014

Copyright © SUD Education Ain Rhône Loire - Tous droits réservés

Comme en 2011, les élections professionnelles 2014 se feront par vote électronique. Cette procédure complexe participe largement à la démobilisation de l'électorat et par la même à la représentativité des organisations syndicales face à notre employeur.

Aussi, dès maintenant voici les démarches à suivre pour pouvoir voter lors des élections professionnelles qui auront lieu du 27 novembre au 04 décembre 2014.

1ère étape : créer son espace électeur à partir de maintenant et jusqu'au 4 décembre

- se connecter sur : https://vote2014.education.gouv.fr/...
- cliquer sur « créer mon espace électeur »
- créer un compte en saisissant son adresse de messagerie professionnelle (adresse type : prenom.nom@ac-lyon.fr) et en créant un mot de passe électeur
- un mail est envoyé dans la messagerie professionnelle : cliquer sur le lien de confirmation.

2ème étape : vérifier son profil et les scrutins auxquels on peut voter

- se connecter sur : https://vote2014.education.gouv.fr/...
- cliquer sur « accéder »
- rentrer son adresse de messagerie professionnelle et son mot de passe électeur
- dans Mon profil vérifier la ligne « Mode de réception de votre notice de vote » pour savoir où vous recevrez votre matériel électoral.
- Dans Mes scrutins vérifiez que vous pouvez voter :

* au « comité technique ministériel de l'éducation nationale » : ce scrutin est commun à tous les personnels de l'éducation nationale

* au « comité technique académique de l'académie de Lyon ». ce scrutin est commun à tous les personnels de l'académie de Lyon.

* De plus vous devez pouvoir voter au scrutin national (CAPN) et au scrutin académique (CAPA) correspondant à votre corps. Attention les instituteur-trice-s et PE votent pour une CAPN et une CAPD (scrutin départemental). Attention les personnels non-titulaires votent uniquement pour une CCP académique (Commission Consultative Paritaire).

- Dans Mes scrutins et pour chaque scrutin vous pouvez également consulter la liste des organisations syndicales qui se présentent ainsi que leur profession de foi et leur liste de candidat-es.

Copyright © SUD Education Ain Rhône Loire

3eme étape : l'identifiant

- Du lundi 3 au mercredi 12 novembre vous recevrez sur votre lieu de travail une notice écrite contenant votre identifiant électeur/rice remis en main propre contre émargement ou par courrier pour les personnels non titulaires ou en congé longue maladie.

4ème étape ... et la meilleure : voter SUD éducation du 27 novembre au 04 décembre !

- Le 04 décembre chaque électeur-trice qui n'aurait pas encore voté pourra se connecter dans son école ou son établissement sur un poste dédié à cet effet jusqu'à 16h59.

Pour toute question ou problème, n'hésitez pas à contacter le syndicat.

À propos de la Messagerie professionnelle

- Ne pas confondre :

* l'adresse professionnelle qui est du type « prenom.nom@ac-lyon.fr » (sans majuscule, sans accent, sans cédille et sans tiret pour les prénoms composés).

* le nom d'utilisateur (ou identifiant) : c'est le même que pour Iprof qui est formé de la 1ère lettre du prénom accolée au nom (ex:Pierre Machin donne pmachin). En cas d'homonymie, un nombre est accolé (ex:pmachin7). Pour les prénoms composés, seule l'initiale du 1er compte. Pour les noms composés la séparation est marquée par un tiret.

- Pour se connecter à la messagerie professionnelle : https://webmail.ac-lyon.fr
- Saisir son nom d'utilisateur (ou identifiant) : cf ci-dessus.
- Saisir son mot de passe qui est le NUMEN s'il n'a pas été modifié.

(Pour les personnels non titulaires (AED, enseignant-e, CUI...) un « faux » numen a été généré par l 'administration pour pouvoir se connecter.

En cas de problème avec la messagerie électronique :

Contactez l'assistance académique
- par téléphone : 04 72 80 64 88
- par mail : support_election2014@ac-lyon.fr)

Copyright © SUD Education Ain Rhône Loire